

Plane Robertum Ketenensem Alcorani interpretem, qui hoc sæculo vixit, atque ex Oriente redeuntem, atque in Hispania Pampilone obtento sacræ ædis archidiaconatu hærentem, magno stipendio ad id opus conficiendum Petrus Cluniacensis conduxisse dicitur, agnovere Nicolaus Cusanus in *Cribratione* ejusdem Alcorani, et ex eo Joannes Pitsæus *De illustribus Angliæ scriptoribus*, ad annum 1143, et Aubertus Miræus in auctario *De scriptor. eccles.*, cap. 373, et post alios Augustus Pfeiffer Saxo in *Fasciculo dissertationum philologicarum*, dissertatione 4. Qui tamen, Erpenii fide, huic Ketenensi comitem in ea translatione adjungit Hermannum quemdam Dalmatam.

Quo motus utique laudatus Siruela noster suspicabatur fuisse olim cum versione Alcorani compactum in eodem codice aliquod aliud opus ex Arabico id etiam in Latinum conversum a Petro Toletano, ejusdem Petri Cluniacensis jussu, ad quod referri hæc nota posterior debeat. Sed bene potuit Cluniacensis iste abbas binum interpretem applicare operi, quod optime conversum haberi cuperet, cum vel Ketenensis ea translatio hodie a multis culpetur *tanquam parum accurata, et extra manifestas historias veram Arabismi sententiam satis raro fideliter exprimens*, ut verbis loquar ejusdem Erpenii (2); sive *ineptissima est et sententias misere subvertens, strigosa ad hæc nonnunquam et exilis in nimiam statim molem assurgit, ut nemo inde Alcorani intelligentiam sibi spondere queat*; quod in libro secundo de interpretatione Petrus Daniel Huetius ait. Et Joannes Albertus Widmestadius, jurisconsultus Germanus in *Theologiæ suæ Machometi et epitomes Alcorani* (quam Norimbergæ anno 1543 editam vidit Alphonsus Ciaconius, quod in schedis docet) præfatione admonet Ketenensis translationem epitomen tantum Alcorani esse. Præterea et a Josepho Scaligero Petrus Toletanus, ut Alcorani interpres, alicubi laudatur, quamvis inter eos qui huic studio incubuerunt, tam in Latii, quam in aliarum gentium idiomata id opus vertendi, laudatus nuper Pfeiffer, qui eos collegit, de Petro isto sileat (3).

(2) Ad *Suratam* 12 Alcorani quam edidit præfatione ad versionem antiquam.

(3) Vidimus Martini Siruelæ et nostri de vero Alcorani libri interprete conjecturas: e quibus ea mihi magis arridet, quæ e Joannis Alb. Widmestadii præfatione descendit, nimirum *Ketenensis translationem epitomen tantum Alcorani esse*; seu quod eodem redit, Ketenensem Alcorani librum primum in epitomen redegissem, moxque Arabicam ejus epitomen in Latinum sermonem transtulisse. Consonat Gesnerus in eo, inquit: *Alcorani libros IV in epitomen redactos transtulit in sermonem Latinum*; et Tannerus loco citato, qui Ketenensem in epitomen redegissem (ait) *et ex Arabico in Latinum Manumeti-Alcoranum. De Petro autem magis trot. Toletano* sinceri id est integri Alcorani textus interprete, dubitare non sinunt quatuor unius labii codices in

quibus legitur *Alcorani librum Petri Cluniacensis monitu aut jussu ex Arabico in Latinum ab eo translatum fuisse*. Quæ si cum iis conferas quæ præfati codices in ipso inscriptionis seu nuncupationis libri limine uno quasi ore de Ketenensi habent, nimirum *Robertus Ketenensis librum istum (Alcorani) transtulit*: postrema hæc multo præ iis, quæ de Petro Toletano in iisdem codicibus, leguntur generaliora esse, nec Librario minus seu codicis exscriptori, quam interpreti accommodari posse deprehendes. Quibus addes Petrum Toletanum, *ut Alcorani interpretem* alicubi a Josepho Scaligero laudari, ut Noster hoc eodem numero innuit. Annum autem quo Coria urbs Saracenis erepta fuit quatuor memorati codices 1143 a Christo nato designant; cl. tamen Florezius magno nisu 1142 sive æram MCLXXX fuisse contendit t. XXI, pag. 314, n. 20.

## ROBERTI RETENENSIS

### PRÆFATIO

#### AD PETRUM VENERABILEM

IN LIBRUM LEGIS SARACENORUM QUAM ALCORAN VOCANT, A SE TRANSLATUM

(Exstat supra col. 657 Petri Venerabilis libro contra Saracenos præmissa.)

ANNO DOMINI MLVIII

## WIBALDUS

ABBAS STABULENSIS ET CORBEIENSIS

### NOTITIA HISTORICA

(FABRIC. *Bibliotheca mediæ et inf. Latinitatis*, t. VI, p. 319.)

Wibaldus, aliis *Guibaldus*, *Wiboldus* et *Cuicboldus*, claro genere apud Leodios natus, ex nobilibus scilicet *de-Pratis*. Ab ipsis incunabulis in monasterio Stabulensi educatus fuit, deinde ad Leodiensium scho-

las perrexit, ubi adhuc a. 1115 versatus est, a. 1117. vero ad Walciodorese monasterium se contulit. Ubi scholas ipse rexit, donec a. 1130, Stabulensium abbas, a. 1136, Casinensium, denique a. 1137 Corbeiensium creatus est, ubi a. 1158 fati concessit. Magna auctoritate fuit apud Lotharium imp. qui eum in epistola ex archivis Casinensibus a Mabillonio protracta *Romani imperii archicancellarium* vocat. Exstat in Vita nostri p. 165. Negotiis quoque civilibus et bellicis multum interfuit. De vita ejus confer Petri Diaconi Chronicon Casinense IV, 124 seqq., Schatenium in Annalibus Paderbornensibus. Omnium vero industriam superarunt Edm. Martene et Ursinus Durand qui tomo II Collectionis amplissimæ Vitam Wibaldi a. p. 155-183 copiose satis elaborarunt. Idem Duumviri *Epistolas* ejus 441 ex codice Stabulensi ediderunt, a p. 185 seqq., cum huc usque non nisi una fuerit edita tom. II Spicilegii Dacheriani, p. 708 edit. novæ, et in Actis Sanctorum tom. III Aprilis, p. 807, ad Theodericum abbatem Walciodoresem, quæ in hac Collectione sexto loco posita est.

## NOTITIA LITTERARIA.

(Histoire littéraire de la France par des religieux bénédictins, tom. XII, p. 555.)

Ce que nous avons de la littérature de Wibaud ne consiste qu'en des lettres ; mais ces lettres, qui sont en grand nombre, prouvent qu'il était capable de produire des ouvrages en forme, même sur les sujets les plus relevés, et qu'il ne lui a manqué que le loisir pour le faire. Dom Martenne les a rassemblées dans le deuxième tome de sa grande Collection, avec celles qui ont été adressées à l'auteur, ou qui furent écrites à son occasion ; ce qui forme un recueil de 441 lettres. Une analyse de toutes ces pièces répandrait assurément de grandes lumières sur l'histoire ; mais comme cela nous mènerait trop loin, il faut nécessairement nous borner à ce que nous rencontrerons de plus frappant et de plus propre à piquer la curiosité des lecteurs.

Les deux premières sont écrites du Mont-Cassin à l'empereur Lothaire pour implorer sa protection en faveur de ce monastère, dont il avait obligé Wibaud à prendre le gouvernement. Rien de plus touchant que la peinture qu'on y fait de la désolation où les troupes du roi de Sicile avaient réduit non-seulement le Mont-Cassin, mais tout le pays des environs. « Vous aviez obtenu, seigneur, avant votre départ, dit l'auteur, un serment des Lombards et des Normands qu'ils vous demeureraient fidèles. Mais, hélas ! qu'ils auraient bien mieux fait de ne point jurer que de commettre un parjure ! Car tous ceux qui habitent ces cantons, ont apostasié pour se tourner vers Satan.... Depuis votre départ, trouvant le pays tranquille, ils se répandent de toutes parts avec les Sarrasins, devastent tout, et comptent pour rien les incendies et les meurtres.... Combien maintenant d'évêques, de prêtres, de diacres, de moines, de nobles et de roturiers, de l'un et de l'autre sexe et de tout âge, périssent sous le fer de ces barbares ! Combien n'en tourmentent-ils pas pour avoir l'argent qui leur est propre, ou celui qui appartient à l'Eglise ! Et quand les tortures forcent ces malheureux à donner ce qu'ils ont, loin d'être mis en liberté, ils sont encore tourmentés plus cruellement, parce qu'on s'imagine qu'ils n'ont livré qu'une partie de leur trésor, et non le tout ; en sorte que plus ils donnent, plus on s'imagine qu'ils en recèlent.... Quant aux grands édifices, les églises, les châteaux, les cités, lorsqu'ils ne peuvent les détruire par le feu, ils les rasent, et ne laissent pas même de vestiges qui en rappellent l'ancienne beauté. Que si l'on ne veut pas m'en croire sur parole, je citerai pour garants de ce que j'avance, les villes de Pouzoles, d'Aliphe et de Télésine, où l'on ne trouve plus que des ruines qui prouvent qu'elles ont existé. Un grand nombre d'autres villes jadis florissantes, ou sont entièrement désertes, ou ne renferment que très-peu d'habitants.... Telle est surtout Capoue, autrefois la seconde ville après Rome, la capitale et la gloire de la Campanie.... Car, non contents d'en avoir chassé presque tous les habitants, ils y ont mis le feu, et en ont réduit les nobles en servitude. » Parlant ensuite des dégâts qu'ils avaient commis au Mont-Cassin, Wibaud dit que du temps de l'abbé Seniorect, son devancier, Roger, après avoir mis à contribution cette abbaye, envoya son chancelier pour la transformer en forteresse, en tirer les moines et les transporter en Sicile avec le corps (prétendu) de saint Benoît, le trésor de l'église et tout le mobilier de la maison ; que les moines s'y étant opposés, auraient infailliblement succombé sans un renfort de deux mille hommes que l'empereur leur envoya.

Wibaud avait eu pour maître de ses études à Stavélo Reinhard, moine profès d'Helwardishusen (1), depuis abbé de Reinehusen en Saxe, dont il écrivit les origines. La reconnaissance d'une part et l'affection de l'autre, jointes à une estime réciproque, formèrent entre eux un commerce intime et persévérant, dont on a des preuves dans les lettres mutuelles qu'ils s'écrivirent (Ep. 12, 34, 35, 36, 37, 119).

L'empereur Conrad, avant son départ pour l'Asie, fit élire son fils Henri roi des Romains (2). Mais ce prince, à raison de sa trop grande jeunesse, ayant besoin d'un guide pour gouverner l'empire en l'absence de son père, on lui donna pour régents l'archevêque de Mayence et l'abbé Wibaud. Le prélat, content de l'honneur de cette commission, en laissa le poids à son collègue. On voit par les lettres que Wibaud écrivit à ce prince, et les réponses qu'il en reçut (Ep. 73, 87, 88, 89, 95), le zèle avec lequel il s'acquittait de ses devoirs envers son illustre pupille, et la déférence de celui-ci pour ses conseils. C'est ce qui se manifeste surtout par la lettre suivante de Henri à notre abbé, que nous allons transcrire (ep. 89) : « Henri, par la grâce de Dieu, roi des Romains, au vénérable Wibaud, abbé de Corbie, dont il souhaite posséder l'amitié dans toute sa plénitude. Nous ne pouvons assez vous remercier de ce que persévérant depuis le départ de notre seigneur et père dans l'attachement et la fidélité que vous aviez coutume de lui témoigner, vous nous en faites sentir à nous-même les effets par le soin que vous prenez de maintenir et

(1) Leibnitz, *Script. Brunsw.* t. II, *Introd.*, art. 43.

(2) Henri mourut l'an 1150.